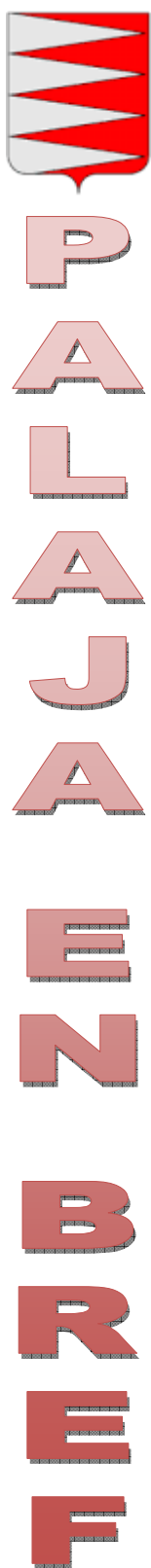




BULLETIN MUNICIPAL
AVRIL 2017 N° 259
www.mairie-palaja.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du Maire,

Peut-on être optimiste ?

Nous vivons une période riche en informations de toutes sortes. La plupart, hélas sont préoccupantes pour l'avenir de notre société :

L'élection d'un nouveau Président aux Etats Unis qui suscite beaucoup d'interrogations, la sortie de l'Union Européenne pour la Grande Bretagne (le Brexit), la menace terroriste qui ne faiblit pas avec les derniers attentats meurtriers et imprévisibles en Europe, les troubles sociaux inédits en Guyane, la campagne présidentielle Française, atypique, polluée par les « affaires » et la bataille des sondages, la violence des combats et le massacre (peut-être par armes chimiques) de civils en Syrie entraînant un sérieux désaccord entre USA et Russie qui laisse planer un sérieux doute sur la paix dans le monde, etc. J'en oublie certainement, mais la liste est déjà significative.

Une raison d'espérer ?

Sans doute cette nouvelle incroyable qui est tombée le 8 avril : l'ETA, l'organisation indépendantiste basque, a décidé de tourner la page d'années de violence (829 victimes et des milliers de blessés) en livrant de nombreuses caches d'armes.

Ce geste historique a permis à l'état français de récupérer plus de 3 tonnes d'armes et d'explosifs.

Je souhaite fermement qu'à l'instar de notre gouvernement, l'état espagnol, qui pour l'instant reste intransigeant, changera d'attitude et validera ce processus de réconciliation et de paix initié par la jeunesse basque.

Paul RAMONEDA

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017

1) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - M14

• Section fonctionnement

Dépenses :

Charges à caractère général	392.371,13
Charges de personnel et frais	712.514,53
Autres charges de gestion courante	170.478,75
Charges financières (remboursement intérêts emprunts)	76.341,25
Opération d'ordre entre sections	18.837,60
TOTAL SECTION	1.370.543,26

Recettes :

Produits des services	76.488,95
Opération d'ordre	90.792,86
Impôts et taxes	1.224.310,12
Dotations, subventions	348.337,61
Autres produits de gestion courante	5.772,36
Atténuation de charges	29.064,39
Produits financiers	74,29
Produits exceptionnels	11.862,42
Excédent antérieur reporté	867.894,82
TOTAL SECTION	2.654.597,82

EXCÉDENT DE CLÔTURE 2016

1.284.054,56

• Section investissement

Dépenses :

Remboursement emprunts (capital)	212.595,95
Dépenses d'équipement	486.671,76
Opérations Patrimoniales	0,00
Opération d'ordre entre sections	90.792,91
Solde d'exécution reporté	276.924,91

TOTAL SECTION

1.066.985,48

Recettes :

Excédent de fonctionnement capitalisé	60.965,04
FC T.V.A. - T.L.E.	90.416,92
Subventions d'équipement	173.220,35
Opération d'ordre	18.837,60
Emprunts	299.350,00
Virement de la Section Fonctionnement	424.195,57

TOTAL SECTION

1.066.985,48

Solde d'exécution d'investissement (besoin de financement)	424.195,57
---	------------

Solde positif des restes à réaliser d'investissement	3.916,17
--	----------

Besoin de financement total	420.279,40
-----------------------------	------------

Résultat à affecter	1.284.054,56
----------------------------	---------------------

Affectation en réserves (en investissement)	420.279,40
---	------------

Report en fonctionnement sur exercice 2017	863.775,16
--	------------

Le compte de gestion M14 de l'exercice 2016, dressé par Monsieur le Trésorier Principal, étant en conformité avec le compte administratif, est approuvé.

2) TAUX D'IMPOSITION 2017

Les taux communaux sont maintenus, à savoir :

- ♦ 16,95 % pour la Taxe d'Habitation
- ♦ 29,58 % pour le Foncier Bâti
- ♦ 111,76 % pour le Foncier Non Bâti

3) PROJET DE VIDEOPROTECTION :

Dans le cadre d'une politique de prévention et afin de protéger les administrés de la commune pour lutter contre la multiplication d'incivilités et délits, un dossier de demande de subvention sera déposé auprès des services de l'Etat, dans le cadre du F.I.P.D. (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance). Cette opération permettra aussi de se situer dans le maillage de Carcassonne Agglo

Le projet, effectué en collaboration avec le Référent Sûreté du groupement de gendarmerie du Département de l'Aude, comprend l'implantation de 18 caméras qui seraient positionnées au niveau des différents accès de la commune et sur des points critiques (groupe scolaire, complexe sportif, centre commercial). Le coût prévisionnel s'élève à 222.512,00€ HT.

Cette opération ne sera inscrite en opération budgétaire que si elle bénéficie d'une aide financière de l'Etat. Si elle se concrétise, la gestion sera déléguée uniquement au Policier Municipal par Mr le Maire.

4) CARCASSONNE AGGLO – TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE D'URBANISME (PLAN LOCAL D'URBANISME) :

Considérant que la commune souhaite conserver la maîtrise communale des choix futurs d'urbanisation, la taille de l'intercommunalité (périmètre XXL) et la diversité du territoire de Carcassonne Agglo, le conseil municipal s'oppose au transfert de compétence en matière de P.L.U. à la communauté d'Agglomération.

CHATS EMPOISONNES

Nous avons reçu, en Mairie, une troisième plainte en quelques jours qui concerne l'empoisonnement de chats. Ces plaintes émanent toutes de Palajanais qui vivent dans un même secteur géographique, en l'occurrence le secteur de « LA CASSANHA » et « ROMENGADA ». Il faut ajouter que ces empoisonnements ont été constatés par des vétérinaires qui n'ont pas donné la nature du poison. S'agirait-il d'anti-limaces ou de chenilles processionnaires ou de poisons plus spécifiques ?

Nous devons aussi considérer que les propriétaires de ces chats sont des personnes responsables, qui s'occupent avec grand soin de leur animal domestique .

Je voudrais dire à toutes celles et à tous ceux qui sont victimes de ce type de comportement, que je condamne avec force ce type d'attitude lâche et cruelle qui n'honore pas l'auteur de ces actes inqualifiables.

Les plaintes ont aussi été déposées à la gendarmerie et je demande à chacun, surtout dans ce secteur, d'être vigilant et de nous signaler tout comportement qui pourrait correspondre à ce type de malveillance.

Le Maire, Paul RAMONEDA

INSCRIPTIONS RENTÉE SCOLAIRE

Les inscriptions s'effectueront sur rendez-vous en prenant contact avec :

- **Mme OULD RABAH**, directrice de l'école maternelle au **04.68.79.62.13**
- **M. LECINA**, directeur de l'école élémentaire au **04.68.79.73.88**

Permanences :

- pour l'école maternelle : du lundi 6 juin au mardi 13 juin de 8h à 8h45 et de 16h30 à 18h00
- pour le primaire : le mardi 6 juin, jeudi 8 juin, lundi 12 juin et mardi 13 juin.

AVIS DE COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

E.R.D.F. nous signale la programmation de travaux qui vont être réalisés sur le réseau électrique de notre commune. Ces travaux ont été étudiés afin de réduire au maximum les perturbations pour les abonnés.

Toutefois, une ou plusieurs interruptions de fourniture d'électricité sont prévues le 2 juin 2017 entre 9h et 14h de durée aproximative de 5 heures concernant les rues :

- Camin de Montrafet
- Espic
- Cassanha
- L'Oliveta
- Romengada
- Camin de Limos
- Camin de La Casona
- Camin de Bazalac

OPÉRATION “BRIOCHES A.F.D.A.I.M.”

L'Association remercie toutes les personnes qui ont participé à cette opération (bénévoles et donateurs) le samedi 1 avril 2017.

Le produit de la vente aux particuliers, sur notre commune, s'est élevé à **1 620 €** soit **268** Brioches.

Le C.C.A.S. a acheté 50 brioches (soit 300 €uros) qui ont été distribuées aux élèves des écoles de Palaja.

EMPLOIS SAISONNIERS

La Mairie recrute des jeunes âgés de 18 ans minimum pour des travaux d'été pour une durée d'une semaine chacun durant les mois de juillet et août.

Pour ceux ou celles qui sont intéressés, merci de bien vouloir adresser une demande à monsieur le Maire en précisant vos disponibilités.

SERVICE SOCIAL DE LA MAIRIE

Il est rappelé qu'un **Centre Communal d'Action Sociale** est en charge d'actions sociales dans la commune :

Ses principaux domaines d'actions concernent la lutte contre l'exclusion et l'accès aux droits : instruction des dossiers d'aide sociale, aide alimentaire, précarité énergétique, surendettement....

Pour quelles démarches s'adresser au CCAS ?

- L'information sur les droits, les aides et les prestations sociales, l'orientation vers le bon organisme,
- la demande d'APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- la demande d'ASH (aide sociale à l'hébergement),

Une permanence a lieu chaque lundi de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous (Madame LEFEBVRE Tél : 04 68 79 62 15)

CAUE

Le CAUE de l'Aude lance un concours photo ouvert au grand public sur le thème « Mon paysage Audois »

L'objet de ce concours est de recueillir la diversité des regards portés sur les paysages du département, et d'apprécier les perceptions et valeurs attribuées au paysage.

Les participants sont invités à exprimer une vision personnelle d'un paysage qui fait sens pour eux et à saisir par la photographie leur paysage quotidien, « cadre de vie », qu'il soit urbain, périurbain, rural ou naturel.

Les photographes amateurs intéressés ont jusqu'au 15 septembre 2017 pour envoyer leur portrait de paysage. Les scolaires sont invités à participer à ce concours, de même que les particuliers.

NUISANCES ESTIVALES

Comme chaque année, à l'approche des vacances d'été, nous nous permettons de vous rappeler les règles élémentaires de convivialité au sein de chaque quartier.

Avec les chaleurs, les piscines sont très fréquentées et donnent lieu à

des gênes pour les voisins (cris d'enfants notamment). Très souvent aussi on organise des repas ou des soirées dans le jardin, avec, là aussi, des bruits (conversations, musique) qui se prolongent et qui dépassent souvent le seuil de légalité.

L'arrêté préfectoral N° 2000-1681 précise la réglementation visant à lutter contre les bruits de voisinage.

Cet arrêté réglemente ou interdit tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un manque de précaution, **de jour comme de nuit**.

Beaucoup pensent que cette réglementation ne concerne que les périodes nocturnes, ce n'est pas tout à fait exact car même si les dispositions en matière de « décibels » de 22h à 7h sont plus contraignantes, il y a aussi un seuil à ne pas dépasser de 7h à 22h.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Comment s'inscrire ?

Tout simplement en nous communiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Vous pourrez alors sans aucun frais emprunter 3 livres pour une durée maximum de 20 jours. Vous pouvez contacter Mme TERKI durant les heures d'ouverture au **04.68.79.85.73**.

EXPOSITION MENSUELLE : "Ciel, miroir des cultures"

SÉANCE « BÉBÉS LECTEURS »

Programmée le **17 mai à 11h**, elle aura pour thème "**Les saisons de la grenouille à grande bouche** "

Les places étant limitées, les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Mme TERKI au **04.68.79.85.73**.

HORAIRE OUVERTURE AU PUBLIC

Le mardi et jeudi 15h à 19h

Le mercredi du 9h à 12h et 15 à 19h

Le vendredi 15h à 18h

FERMETURE : le 19 mai au 29 mai inclus.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous :

- **Baptiste GETTO** né le 2 avril au, 48 Camin de Bazalac

Tous nos voeux de bonheur au bébé et nos félicitations aux parents.

PAROISSE

Dimanche 14 mai à 11h : Messe au Prieuré de Saint Foulc

Dimanche 28 mai à 11h : Messe (prière pour les défunts du mois)

ASSOCIATIONS

L'ART DES MAINS

1^{er} marché des créateurs de Palaja

Salle des Mariages à la Mairie

Le lundi 1^{er} mai, l'association **l'Art des Mains** organisera le 1^{er} marché des créateurs indépendants désireux de présenter leur savoir-faire et leur univers créatif : bijoux, sculptures, peintures, objets de décoration.....

Renseignements/inscriptions au **07.83.51.36.64 (Nicole)** ou **lartdesmains11@gmail.com** - 10 € l'emplacement.

ÂGE D'OR

Programme de mai 2017

- Tous les lundis :* Jeux d'intérieur
- Tous les mardis :* **CONCOURS DE BELOTE à 14 h 30**
- Jeudi 4 mai :* **LOTO MENSUEL à 14 h 30**
Conseil d'administration à 17 h 30
- Les autres jeudis :* Jeux d'intérieur
- Du 8 au 12 mai inclus :* **VOYAGE A SALOU ET LA COSTA DORADA**
Pensez à verser le solde pour les retardataires
Trois points de ramassage sont prévus :
Devant le jardin d'enfants à Palaja,
Départ à 7h en Bas de la rue La Genesta à Palaja,
Départ à 7h05
A l'arrêt de bus, après le dos d'âne à Cazilhac
Départ à 7h10
Merci d'indiquer le point de ramassage que vous aurez choisi.
Formalités administratives : Carte Nationale d'identité
N'oubliez pas la Carte Européenne d'assurance maladie.
Le voyage est complet.
- Vendredi 19 mai :* **CROISIERE A SETE**
Départ le matin en car, devant le foyer du 3^{ème} âge à Palaja
Vers 9h petit déjeuner
Présentation de la gamme Florilège (sans obligation d'achat)
Déjeuner (entrée, plat, dessert, vin et café)
Croisière de 15h45 à 16h45
Retour à Palaja. **La sortie est complète.**
- Dimanche 18 juin :* **TRADITIONNEL VIDE GRENIER**
Autour du complexe sportif de 6h à 18h
Inscriptions obligatoires
Emplacements de 6 mètres linéaires au prix de 10€
L'emplacement permet de garer la voiture,

Petit déjeuner offert aux participants,
Buvette et restauration sur place.

Inscriptions dès maintenant au **06 14 98 02 06** ou **04 68 79 04 93** ou
04 68 79 62 36.

ASSOCIATION CULTURELLE

Sortie découverte en Arles

L'association culturelle a 20 ans. Toujours dynamique, elle vous invite à venir découvrir en deux jours, quelques facettes de la ville d'Arles et de ses environs.

- **Mercredi 17 Mai** : "Arles l'antique, Arles la romaine." Le matin : visite guidée du musée départemental et ses trésors archéologiques
L'après midi : visite guidée de l'amphithéâtre, du théâtre antique, du cloître St Trophime Dîner et repos à l'hôtel.
- **Jeudi 18 Mai** : Découverte d'un espace protégé. Le matin : les Marais de Vigueirat, visite en calèche de la Réserve Naturelle Régionale.
L'après-midi : Visite libre après le repas et retour vers Palaja.
Départ à 6h30 : parking de la Mairie. Côté : 100 € pour les visites, repas et Hôtel et 23 € pour le covoiturage.

Visite du Jardin de St Adrien

- **Samedi 20 Mai** : Cette balade calme et magique au milieu de fleurs, arbres, fontaines et jets d'eau sera accompagnée, ce jour là, de groupes costumés, invités régulièrement au Carnaval de Venise, défilant en musique. Départ : 13h30 parking de la Mairie. Côté : 5 € de participation covoiturage.

Exposition aux Archives départementales

" Occitan - Occitanie."

- **Le 31 Mai** : Cette exposition est consacrée à la langue occitane, à son histoire et à ses usages depuis le Moyen Age aux mouvements occitanistes des années 1970 - 1975. Visite guidée par Mr Jean Blanc.
Départ à 13h30 parking de la Mairie - covoiturage.

LES AMIS DU VIEUX PALAJA

Vide-grenier

L'association "Les Amis du Vieux Palaja" organise son traditionnel vide-grenier le **lundi 8 mai 2017**. Il est conseillé de réserver d'ores et déjà votre place.

Le prix de l'emplacement a été fixé à 10 € les 6 mètres avec possibilité de garer les véhicules sur tous les emplacements.

Le petit-déjeuner sera offert aux exposants. Possibilité de restauration sur place.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements et inscriptions au **04.68.79.63.68** ou **06.87.28.05.54** ou **04.68.79.74.27**.

LE CLOCHER DE PALAJA

L'association "**LE CLOCHER de PALAJA**" organise la Messe au : "**PRIEURÉ DE SAINT-FOULC**" le dimanche 14 mai 2017 à 11h.

Programme de la journée

10h : Départ de la procession. Le **parcours (1km500)** : de l'Oratoire de la Vierge au Prieuré (le pigeonnier de Cazaban). Se garer au Parking des Écoles. Prendre sac à dos avec repas et couverts.

La procession suivra le ruisseau jusqu'aux écoles, puis traversée du lotissement "Le Briolet" jusqu'aux EVS Ets PUJOL.(à l'entrée de la ZA Le Briolet).

Pour ceux qui seront stationnés sur ce parking, possibilité d'attendre la procession, puis la suivre sur 500 m jusqu'au "PRIEURÉ".

Pour les autres, attendre au "PRIEURÉ".

Stationnement à proximité pour les personnes à mobilité réduite.

11h : MESSE

12h30 : Apéritif offert au "PRIEURÉ" suivi du repas partagé (apporter un plat salé ou dessert, les couverts et le pain).

14h30 : Visite commentée du site archéologique par **Madame Aude VIGUIER** et l'**Abbé Didier ESCOUPERIÉ**.

En cas de mauvais temps, messe à l'église et repas partagé et conférence dans la salle polyvalente.

PÉTANQUE CLUB

Vide-grenier

Le traditionnel vide-grenier du Pétanque Club Palajanais aura lieu le **dimanche 21 mai** autour du complexe sportif - Accueil sur place à partir de 6h - Café et viennoiseries offert à tous les exposants.

Le prix de l'emplacement de 6ml avec possibilité de garer un véhicule reste inchangé à 10€.

Buvette et restauration sur place assurées par les membres du PCP.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements : **06 89 45 09 14** ou **petanquepalaja@gmail.com**

SALON MOTO

Notre 11^{ème} salon de la moto vient de s'achever et ce fut une belle réussite. Le beau temps était au rendez-vous et les visiteurs ont été nombreux.

Le Président, le bureau, tous les bénévoles tenaient à remercier la municipalité, ainsi que les employés communaux, le policier municipal pour leur aide logistique, leur soutien et encouragements. Nous remercions aussi tous les palajanais et palajanaises venus nombreux profiter des spectacles.

Nous vous disons à l'année prochaine.

L'ASSOCIATION PATCHLAJA S'AMUSE

Récemment nous avons eu une journée en continue, bien remplie, avec l'atelier Françoise Fouchet.

Presque toutes nos membres y ont participé et ont apprécié les astuces et la découverte de l'emploi de la poudre de rouille d'abord et puis la javel.

Les empreintes obtenues sur tissus sont intéressantes, surprenantes et créatives!

Nous sommes parties contentes de notre journée si conviviale et productive.

Nos œuvres seront bientôt embellies et les résultats, patience oblige, se verront à notre exposition de patchwork en novembre 2018.



La Photo, prise pendant notre pause de midi, témoigne de la bonne humeur et des rigolades.

PETITES ANNONCES

LOCATION

- *Loue à compter du 01/09/2017 Villa T4 (jardin privatif), Loyer 720€
Tél. au 06.14.03.71.77. ou 06.16.33.79.92*

A VENDRE:

- *Remorque "Champenois" pour moto/motoculteur basculante - freinée -
CU 500 kg - 0,37m³ - état neuf Téléphoner au 06.73.16.32.59.*
- *Vends maison d'angle 112m², 6 pièces, véranda et jardin de 518m²
Tél : 06.03.52.92.46.*

DIVERS

- *Si vous trouvez des essaims d'abeilles contacter Laurent au
06.31.24.80.54. Intervention et déplacement gratuit.*

PREVENTION INCENDIE ET DEBROUSSAILLEMENT

Un courrier de la préfecture rappelle les obligations de débroussaillage (nouvel arrêté préfectoral N°2014143-0006) dont nous vous communiquons l'essentiel :

Caractéristiques du débroussaillage

Les rémanents seront évacués, broyés finement ou incinérés.

Les herbes seront tondues.

Les arbres seront élagués jusqu'à une hauteur de 2m.

Les arbres morts ou dépérissant seront éliminés.

L'écart entre 2 houppiers (ensemble des ramifications) sera de 5m au minimum.

Les branches surplombant une toiture ou à proximité d'une charpente seront éliminées.

Les aiguilles ou feuilles seront ratissées à 7 m des constructions et évacuées ou incinérées.

Surfaces à débroussailler

1. Aux abords des constructions sur 50m de profondeur (en zone non urbaine du PLU
2. Sur 10m de part et d'autre des voies d'accès à ces constructions.
3. Sur la totalité des parcelles situées en zone U du Plan Local d'Urbanisme.
4. Les aires d'accueil pour caravanes ou habitations légères de loisirs.
5. Les parcelles concernées par les différents règlements du PPRIF

Qui doit débroussailler ?

Les propriétaires des constructions pour les paragraphes 1, 2 et 5.

ATTENTION ! Ces propriétaires ont l'obligation de débroussailler au delà des limites de propriété, le propriétaire des fonds voisins ne peut s'y opposer.

Les propriétaires des parcelles pour 3 et 4.

Certains **cas particuliers** font l'objet de règlements spécifiques. Vous pouvez les consulter en mairie.

Des **sanctions** sont prévues en cas de non observation du présent arrêté.

Le **Policier Municipal** est habilité à constater les infractions en la matière.

AGENDA MAI 2017

DATES	ORGANISATEUR	ACTIVITÉS
Tous le mois	Médiathèque	Exposition mensuelle "Ciel, miroir des cultures"
Lundi 1 ^{er}	L'Art des Mains	1 ^{er} marché des créateurs de Palaja Salle des Mariages Mairie
Samedi 6	Handball À Palaja	- équipe moins de 13 joue contre Carcassonne à 14h - équipe moins de 18 joue à contre coursan à 18h
Dimanche 7	2^{ème} Tour des élections Présidentielles Bureaux ouverts de 8h à 19h	
Lundi 8	Les Amis du vieux Palaja	Vide-grenier autour du complexe sportif
Du 8 au 12	Âge d'Or	Voyage à Salou et Costa Brava
Dimanche 14	Le Clocher de Palaja	Procession à 10h Messe à 11h Prieuré de St Foulc
Mercredi 17	Médiathèque	Bébés Lecteurs à 11h
Du 17 au 18	Association culturelle	Séjour : Découverte en Arles
Jeudi 19	Âge d'Or	Croisière à Sète
Vendredi 20	Association culturelle	Visite du Jardin de St Adrien 13h30 parking de la Mairie
Dimanche 21	Pétanque	Vide-grenier autour du complexe sportif
Dimanche 28	Paroisse	Messe à 11h
Mercredi 31	Association culturelle	Exposition aux Archives départementales " Occitan - Occitanie." 13h30 parking de la Mairie